

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin**

Réunion tenue le 15 juin 2021, à Ste-Adèle de façon virtuelle.

**Membres
présents :**

DIRECTION	Landry-Bolduc, Véronique
PARENTS	Charest, Pierre, vice-président Beauchemin, Geneviève Delorme, Sarah Quévillon, Lucie Viau, Isabel
ENSEIGNANTS	Bill, Nancy Lahitte, Patrick Longchamp, Danielle Proulx, Gérald
COMMUNAUTÉ	Genest, André, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut
ÉLÈVES	Alexis Gagnon
SECRÉTAIRE	Plourde, Annie

Membres absents :

SOUTIEN PROFESSIONNEL ÉLÈVE	Savard, Pascal, technicien en travaux pratiques Desjardins, Mélanie, psychoéducatrice Lavoie, Victor
--	--

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Pierre Charest, vice-président, déclare la séance ouverte.

2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

Il est 18 h 48

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts des sujets suivants:
Coté légal PRFO contrat
Contrat des membres
Varia : remerciements

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Longchamp et Mme Delorme

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

CEE 2020-2021-15

ADOPTÉ à l'unanimité

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 MAI 2021

Discussion du contrat de trois ans avec PRFO, puisque la décision a été prise par le président qui est entériné par les membres, c'est valable même si la décision a été prise en dehors du CE.

Concernant l'option soccer/basket au 3^e secondaire, le sondage a révélé des désistements qui ne permettent pas la formation des deux groupes. Ce sera donc un groupe multisports et le parascolaire sera privilégié. Il n'y en aura pas non plus en 4^e secondaire dû aux matières à sanction, l'horaire ne le permet pas.

Mandats des membres du CE? Le processus est à refaire en septembre. Possible de faire des mandats de 1 an et de 2 ans. On aimerait savoir si un parent pourrait avoir un mandat de 1 an afin d'éviter des élections en même temps.

CEE 2020-2021-16

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Longchamp et Mme Bill

D'ADOPTER le procès-verbal du 18 mai 2021

ADOPTÉ à l'unanimité

5.0 PAROLE AU PUBLIC

Pas de public présent.

6.0 SUJETS À APPROBATION

6.1. Frais chargés aux parents (voir les documents joints)

La Direction présente les documents des frais chargés aux parents selon leur niveau.

Résolution 17 :

ATTENDU que certains frais devront être chargés aux parents des élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU les frais proposés par la direction de l'école dans le cadre du processus budgétaire 2021-2022 ;

ATTENDU que ces factures respectent la Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves du Centre de services des Laurentides;

ATTENDU que les factures-élèves détaillées sont présentées au CE du 15 juin 2021

CEE 2020-2021-17

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Delorme et M. Charest

D'APPROUVER la proposition des factures-élèves, lesquelles devront être prises en considération dans le cadre de l'adoption du budget de l'école 2021-2022;

APPROUVÉ à l'unanimité

6.2. Budget provisoire 2021-2022

Il y a eu un regroupement de mesures donc certains changements n'en sont pas. Le budget est équilibré. Des mesures sont à la baisse pour les TES au profit des petites écoles. Mais nous pourrions conserver le même service aux élèves. Fin novembre/

décembre sera le budget final. Selon le 30 septembre, le budget est ajusté.

Mesures Covid, budget? Ça n'a pas eu d'impact sur le budget-école, c'est le gouvernement qui a déboursé en supplément. L'affichage, les surveillants, les collants ont pu être payés avec ça.

Accompagnement en toxicomanie, les mesures ont été regroupées. Plus facile, plus de souplesse.

Résolution 18 :

ATTENDU QUE les factures élèves ont été approuvées par le conseil d'établissement pour le budget 2021-2022;

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin doit adopter et soumettre pour approbation au Centre de services scolaire des Laurentides le budget pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

CEE 2020-2021-18

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Longchamp et Mme Delorme

D'ADOPTER le budget de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin pour l'exercice financier 2021-2022 au montant de 1 460 104 \$ incluant le budget du service des dîneurs soit adopté et soumis pour approbation du directeur général du Centre de services scolaire des Laurentides.

ADOPTÉ à l'unanimité

Résolution 19 :

Règle de transférabilité et permet le transfert budgétaire selon les normes et balises, voir le projet de résolution du budget de l'établissement ci-jointe.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement et la direction de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire des Laurentides,

ATTENDU QU'il est nécessaire de permettre à la direction de gérer le budget de façon efficace,

ATTENDU QUE le budget de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin maintient l'équilibre budgétaire,

CEE 2020-2021-19

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Beauchemin et M. Charest

D'ADOPTER que la règle de transférabilité suivante soit adoptée:

Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget 2021-2022 et d'en rendre compte à tous les trois mois au conseil d'établissement.

ADOPTÉ à l'unanimité

6.3. Rencontre de parents automne 2021

- 14 septembre 2021 : Assemblée générale de parents et rencontre de parents 2^e cycle
- 16 septembre 2021 : Rencontre de parents 1^{er} cycle

Ces dates devraient s'arrimer avec le primaire. Ces assemblées pourraient être en présentiels. Nous verrons selon les mesures sanitaires du moment ce qui sera permis.

Le secrétariat général va nous dicter notre façon de faire pour un processus de vote légal.

6.4. Plan Lutte 2021-2022 (voir le document joint)

Le plan de lutte devait être proposé en février. Quelques petites modifications ont été faites. Nous voulons le promouvoir dans l'agenda.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Longchamp et Mme Beauchemin

D'APPROUVER le plan de lutte 2021-2022

APPROUVÉ à l'unanimité

7.0 SUJETS À CONSULTATION

Pas de sujets à consulter.

8.0 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Dernière rencontre le 7 juin,
Réorganisation des classes en rentrée 2021.
Vaccination
Répartition des jeunes
Changements d'horaires, la demi-journée disparaît, le temps est réparti.
Présentation déplacement à PDM

9.0 REPRÉSENTANT DU CONSEIL ÉTUDIANT

Des rencontres sont à venir pour les nouveaux membres.

10.0 Informations provenant de la direction

10.1. Fin des classes

Le Ministère a statué que l'année scolaire se termine le 23 juin.

10.2. Célébrations des finissants

Collation des grades en mode Covid, rassemblement d'élèves sur le terrain synthétique avec musique, mais ce n'est pas un bal. Le maximum de 250 personnes ne nous permettra pas d'inviter les parents. Les élèves ont souhaité faire une rencontre unique avec tous les élèves plutôt que deux rencontres avec parents.

11.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

12.0 VARIA

Remerciements

Petit mot de madame Longchamp concernant la retraite de M. Patrick Lahitte. Elle lui rend hommage comme collègue de travail bien apprécié. Les membres du CE le remercient pour son engagement envers l'école. Bonne retraite bien méritée!

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Longchamp et M. Lahitte de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20 h 05

ADOPTÉ à l'unanimité



Véronique Landry-Bolduc
Directrice de l'école

Pierre Charest
Vice-président

